

Monseigneur,

Permettez moi de venir au nom de l'art vous demander justice contre des faits qui depuis 30 ans attristent profondément les artistes. Je veux parler des dévastations qui se commettent par l'administration elle même dans la forêt de Fontainebleau.

Cette forêt la plus antique de la France, est aussi la plus remarquable par ses sites et par son caractère tout particulier de beauté et de grandeur. Elle est le seul souvenir vivant qui nous reste des tems héroïques de la Patrie depuis Charlemagne jusqu'à Napoléon.

Pour les artistes qui étudient la nature elle est ce qu'est pour d'autres les modèles qui nous ont été laissés par Michelange, Raphael, Corregge, Rembrandt et tous les grands maîtres des tems passés.

Elle a donné à l'art des artistes comme . . . Lantara, Michalon, Bruandet, Bertin, Corot, Th. Rousseau, Cabat, et Troyon.

Et cependant sous l'action incessante d'une administration mal comprise elle tend chaque jour à déperir, et je n'exagère pas en affirmant qu'avant 10 ans elle aura complètement perdu tout son caractère d'antiquité et de grandeur, et ne présentera plus qu'un aspect bannal, et monotone, si une autorité puissante n'arrête l'administration qui la régit. Sous le dernier règne des plaintes se sont bien souvent élevées contre la gestion des forêts de l'Etat et les artistes ont surtout déploré les abattages systématiques, les coupes sombres, et les plantations inintelligentes qui se faisaient à Fontainebleau.

Ces plaintes n'ont jamais été écoutées. Sous votre gouvernement, Monseigneur, ce système se continue, l'administration des forêts abat sans distinction les arbres que leur antiquité, leur souvenir, et leur beauté artistique devraient faire respecter, et dans d'autres régions de la forêt elle sème à profusion des quantités innombrables de Pins du Nord qui enlèvent à cette forêt son vieux type gaulois et nous donnerait bientôt le spectacle dur et triste des forêts de la Russie.

Dun autre côté l'administration tolère des dévastations d'une autre nature. Un habitant de Fontainebleau, M. Denecourt, vieillard maniaque épris à contresens des beautés de la forêt s'en va quêter de tous côtés des subsides, et les emploie à tracer des sentiers inutiles, à élever des belvédères ridicules, à construire des murs de gazon, à couvrir de peinture, de numéros, et d'inscription les plus beaux arbres de la forêt qu'il dépouille et déshonore. Ainsi cette malheureuse forêt tombe sous l'action et de ceux qui sont chargés de la conserver et de celui qui s'arroge le droit de l'embellir. L'art, Monseigneur, fait chaque année sous les coups de ces deux agents de destruction des pertes irréparables, et je puis affirmer que l'Etat ne retire, et ne retirera dans l'avenir aucun bénéfice de ces déplorables transformations.

Je n'ai point la prétention de demander la réforme du système forestier à Fontainebleau. Je sais que cette forêt doit donner aux finances un produit que de sages aménagements peuvent facilement faire rendre, mais je demande au moins que l'art ait sa part dans cette grande exploitation. Je demande que les lieux qui sont pour les artistes des sujets d'étude, des modèles reconnus de

Ces plaintes n'ont jamais été écoutées. Sous votre gouvernement, Monseigneur, ce système se continue, l'administration des forêts abat sans distinction les arbres que leur antiquité, leur souvenir, et leur beauté artistique devraient faire respecter, et dans d'autres régions de la forêt elle sème à profusion des quantités innombrables de Pins du Nord qui enlèvent à cette forêt son vieux type gaulois et nous donnerait bientôt le spectacle dur et triste des forêts de la Russie.

Dun autre côté l'administration tolère des dévastations d'une autre nature. Un habitant de Fontainebleau, M. Denecourt, vieillard maniaque épris à contresens des beautés de la forêt s'en va quêter de tous côtés des subsides, et les emploie à tracer des sentiers inutiles, à élever des belvédères ridicules, à construire des murs de gazon, à couvrir de peinture, de numéros, et d'inscription les plus beaux arbres de la forêt qu'il dépouille et déshonore. Ainsi cette malheureuse forêt tombe sous l'action et de ceux qui sont chargés de la conserver et de celui qui s'arroge le droit de l'embellir. L'art, Monseigneur, fait chaque année sous les coups de ces deux agents de destruction des pertes irréparables, et je puis affirmer que l'Etat ne retire, et ne retirera dans l'avenir aucun bénéfice de ces déplorables transformations.

Je n'ai point la prétention de demander la réforme du système forestier à Fontainebleau. Je sais que cette forêt doit donner aux finances un produit que de sages aménagements peuvent facilement faire rendre, mais je demande au moins que l'art ait sa part dans cette grande exploitation. Je demande que les lieux qui sont pour les artistes des sujets d'étude, des modèles reconnus de

hommes, que les vieilles églises, les vieux palais doivent être conservés avec respect, ne serait-il pas aussi raisonnable d'ordonner que les plus sublimes monuments de la nature aient comme eux une tranquille fin.

Si vous voulez bien accueillir ma réclamation, j'oserai vous prier, Monseigneur, de décider que cette affaire se traitera en présence d'un ou de plusieurs artistes, mais de ceux qui aiment la forêt et vivent avec elle, et surtout que ma réclamation ne soit pas renvoyée au Ministère des finances lequel chargera naturellement comme cela s'est toujours vu, un financier, ou un forestier d'étudier cette question, qui jusqu'à présent a toujours été jugée par l'administration des forêts et en sa faveur.

Je n'ai pas voulu donner à ces plaintes un caractère collectif en les faisant signer par ceux qui déplorent les abus que je vous ai signalés mais je vous affirme, Monseigneur, que c'est au nom de tous les artistes que j'ai l'honneur de vous parler, et qu'en vous adressant cette réclamation je n'ai fait qu'exprimer leur véritables pensées et leur vœux constants.

En sauvant ces vieux arbres, Monseigneur, de la cognée qui chaque année les décime, en rendant à ces contrées leur destination première, vous aurez une fois de plus, permettez moi de le dire bien mérité des arts et des artistes.